



# PROGRAMME D'INTERVENTION ASSISTÉE AVEC L'ANIMAL

## DOCUMENT RÉDIGÉ PAR

**DELPHINE BERTRAND**  
PSYCHOÉDUCATRICE, COLLÈGE LETENDRE

**MARIE-ÈVE BRODEUR**  
ÉDUCATRICE CANIN ET COMPORTEMENTALISTE AU LOCAL DU CHIEN

**DIEGO BOURJEILY**  
DIRECTEUR DES SERVICES AUX ÉLÈVES, COLLÈGE LETENDRE

AOÛT 2022

# TABLE DES MATIÈRES

1. DESCRIPTION DU PROGRAMME.....	03
2. OBJECTIFS DU PROGRAMME.....	04
2.1 Buts du programme.....	04
2.2 Objectifs du programme visant l'ensemble des élèves du Collège.....	04
2.3 Objectifs du programme liés à un(e) élève spécifique.....	05
3. MODALITÉS D'INTERVENTION.....	06
3.1 Rencontres individuelles planifiées ou ponctuelles avec des élèves ciblé(e)s.....	06
3.2 Activités éducatives de groupe avec des élèves ciblé(e)s.....	06
3.3 Interventions informelles visant l'ensemble des élèves du Collège.....	07
3.4 Activités ludiques organisées visant l'ensemble des élèves du Collège.....	07
4. RÉSULTATS.....	08
4.1 Observés.....	08
4.2 Constats de l'année scolaire 2021-2022 (projet pilote).....	10
4.3 Perspectives de développement du programme.....	11

## La raison d'être

Le contexte de pandémie a exacerbé le sentiment d'isolement des élèves, de leur famille ainsi que leur détresse psychologique.

Dans le but de répondre aux besoins des élèves, une équipe multidisciplinaire a été implantée au Collège. À cela s'est ajouté le programme d'intervention assistée avec l'animal afin d'offrir une nouvelle forme de soutien aux élèves, tant au niveau de la santé mentale que des difficultés sociales ou d'adaptation.

Force est de constater que le confinement a créé un engouement sans précédent pour les animaux de compagnie, signe que la présence et l'affection de ceux-ci jouent un rôle important dans le bien-être de l'être humain, surtout en période de crise.

C'est dans cette optique que nous avons développé un projet pilote avec Belle et Antoine, les chiens de notre directeur général, monsieur Yves Legault. Ces deux belles bêtes étaient familières avec le Collège en plus d'avoir déjà côtoyé des élèves.

Nous avons mandaté madame Marie-Ève Brodeur, éducatrice canin et comportementaliste pour éduquer Belle et Antoine afin de répondre aux attentes et aux besoins liés aux interventions menées auprès des élèves. Madame Brodeur collabore étroitement avec l'équipe multidisciplinaire à cette fin.

## 2.1 Buts du programme

Le programme d'intervention assistée avec l'animal est un projet novateur qui a pour but d'offrir des services de soutien psychosociaux aux élèves d'une manière différente.

- Offrir un service d'intervention générale ou spécifique aux besoins des élèves, sous forme de groupe ou individuelle.
- Développer, de manière individualisée, de nouvelles habiletés en contexte d'intervention assistée avec l'animal afin de les généraliser à d'autres contextes.
- Faciliter la création de liens significatifs par le chien comme moyen de mise en relation entre les intervenant(e)s et les élèves.
- Développer le sentiment d'appartenance au Collège chez les élèves, ce qui est un facteur de protection quant à la persévérance scolaire.
- Éduquer et sensibiliser les élèves aux besoins et comportements canins.
- Diminuer les craintes des élèves en présence de chiens.
- Favoriser la régulation émotionnelle et comportementale par le développement d'habiletés généralisables en d'autres contextes.

## 2.2 Objectifs visant l'ensemble des élèves du Collège

- Contribuer au bien-être des élèves.
- Favoriser la communication et la création de liens positifs entre les élèves et les intervenant(e)s du Collège.
- Apaiser les tensions émotives.
- Sensibiliser les élèves à adopter des comportements prosociaux.
- Briser l'isolement. Favoriser les interactions sociales entre les pairs.
- Promouvoir de saines habitudes de vie (alimentation, sommeil, hygiène, etc.).
- Offrir un moment ludique en contexte scolaire.

### 2.3 Objectifs liés à un(e) élève spécifique

- Favoriser la régulation émotionnelle et comportementale chez l'élève.
- Créer un lien significatif entre l'élève et l'intervenant(e).
- Faciliter la mise en œuvre des interventions. Le chien peut servir à :
  - Un moyen de mise en relation entre l'élève et le contenu de l'activité;
  - Être l'objet de l'intervention;
  - Rassurer, apaiser l'élève;
  - Faciliter l'interaction entre l'intervenant(e) et le ou les sujets de l'intervention;
  - Être le confident (ventiler).
- Développer les capacités d'autodétermination de l'élève :
  - Travailler les concepts de soi (connaissance, estime et affirmation de soi);
  - Développer les habiletés sociales chez l'élève;
  - Développer l'autonomie chez l'élève;
  - Responsabiliser l'élève.
- Développer la pensée sociale chez l'élève (empathie, collaboration, vie collective).
- Motiver l'élève à s'engager dans sa démarche d'aide (levier d'intervention).
- Reconnaître l'engagement scolaire. Souligner et récompenser les efforts.

### 3.1 Rencontres individuelles planifiées ou ponctuelles avec des élèves ciblé(e)s

Ces élèves bénéficient d'un suivi avec une personne membre de l'équipe multidisciplinaire.

#### Planification et déroulement des activités éducatives individualisées en présence du chien

Les activités éducatives sont planifiées selon les besoins de l'élève, les objectifs poursuivis et le contenu de la rencontre. Ce contenu est sous la responsabilité du personnel scolaire et les modalités d'interventions sont définies en collaboration avec l'éducatrice canin afin d'optimiser la présence du chien. Cette dernière joue un rôle de facilitateur entre les participant(e)s et le chien et elle s'assure de la participation du chien en fonction des objectifs poursuivis.

Selon les besoins et le contexte, l'éducatrice canin peut participer à la rencontre de façon active ou passive. Il est aussi possible que l'équipe multidisciplinaire ait recours au chien sans la présence de l'éducatrice canin.

Les activités éducatives peuvent se décliner sous diverses modalités selon le besoin. Par exemple, cela peut se faire sous forme de rencontres individuelles, de moments de détente ou d'activités ludiques, telles que jouer à la balle ou courir avec l'animal. Des soins peuvent aussi être prodigués au chien (marche, brossage, coupe de griffes, etc.).

### 3.2 Activités éducatives de groupe avec des élèves ciblé(e)s

Ces élèves bénéficient d'un suivi avec une personne membre de l'équipe multidisciplinaires ou sont ciblé(e)s par un(e) adjoint(e) à la direction considérant les difficultés observées. Ces élèves vivent des difficultés semblables et des besoins communs au sein du groupe.

#### Planification et déroulement des activités éducatives de groupe

Les activités de groupe sont planifiées selon un ou des besoins communs à un groupe d'élèves. Tout comme pour les activités individualisées, le contenu, les objectifs poursuivis sont sous la responsabilité de l'intervenant(e) scolaire et les modalités sont convenues en collaboration avec l'éducatrice canin selon les besoins énoncés.

### 3.3 Interventions informelles visant l'ensemble des élèves du Collège

Ces interventions visent à rejoindre l'ensemble des élèves du Collège ou plus spécifiquement certain(e)s élèves présentant des difficultés d'adaptation et ayant été dépisté(e)s par un(e) intervenant(e) scolaire, et ce, de façon informelle.

#### Planification et déroulement des activités éducatives visant l'ensemble des élèves

Lors des périodes de diner, l'éducatrice canin circule dans les aires communes du Collège en présence des chiens et échange avec les élèves. Ces discussions informelles peuvent porter sur différents sujets et visent à promouvoir de saines habitudes de vie, l'autodétermination et des comportements prosociaux chez les élèves. Le chien sert alors de médium d'intervention ou de facilitateur lors de l'échange. L'ensemble des élèves peuvent interagir avec le chien. L'éducatrice canin s'assure alors de la collaboration du chien, de la réponse à ses besoins et des comportements des élèves à l'égard du chien.

D'autre part, certain(e)s élèves plus vulnérables peuvent être ciblé(e)s à la suite d'un dépistage (observations des surveillant(e)s, des intervenant(e)s ou de l'éducatrice canin). Ainsi, l'éducatrice canin ira à la rencontre de ces élèves afin de créer une opportunité. La présence des chiens peut être favorable à la prise de contact et à la communication avec ces élèves plus isolé(e)s. La collaboration entre les différent(e)s intervenant(e)s est alors mise de l'avant afin d'identifier l'élève, ses besoins et établir un plan d'actions à court terme.

### 3.4 Activités ludiques organisées visant l'ensemble des élèves du Collège

Il s'agit d'activités spéciales organisées par le Collège pour l'ensemble des élèves ou un groupe particulier dans le cadre d'un cours ou d'un événement. Par exemple, la fête de fin d'année, une activité de yoga, etc. La présence des chiens se veut alors un renforçateur (récompense, amusement, apaisement).

La présence de l'éducatrice canin peut aussi être sollicitée lors de cliniques de santé, telle la vaccination, afin de soutenir les élèves qui pourraient avoir des craintes face à cela.

#### Planification et déroulement des activités éducatives visant l'ensemble des élèves

Selon la nature de l'activité et les objectifs poursuivis, une concertation est réalisée avec l'éducatrice canin afin d'établir les modalités d'intervention et attendre quant à la participation du chien à l'activité.

## 4.1 Observés

### Au niveau du groupe (ensemble du Collège)

- Lors des périodes de diner, plusieurs élèves sont interpellé(s). Ce moment d'interaction avec le chien leur permet d'apaiser les tensions, ventiler, se divertir, échanger avec l'adulte ou entre pairs.
- Des élèves plus vulnérables ou isolé(e)s sont approché(e)s. Ces élèves initient par la suite les interactions avec l'adulte afin d'interagir avec le chien.
- Les élèves s'expriment facilement sur divers sujets puisque le chien devient l'objet de l'intervention. Permet la mise en place d'interventions le cas échéant.
- Repérage d'élèves présentant des difficultés d'adaptation par l'éducatrice canin. Permet la mise en place d'interventions.
- Les échanges informels portant sur les besoins et comportements du chien permettent de sensibiliser les élèves aux comportements prosociaux et aux saines habitudes de vie.
- La présence du chien permet de rassembler plusieurs élèves ou groupes d'élèves qui n'interagissent habituellement pas.
- Le lien qui s'est créé entre l'éducatrice canin et un(e) jeune isolé(e) permet la mise en place de services psychoéducatifs et l'implication de l'élève dans sa démarche d'aide.
- Certain(e)s élèves craintif(-ve)s des chiens sont maintenant plus à l'aise de s'en approcher.



## 4.1 Observés (suite)

### Au niveau des interventions individualisées

- En présence du chien, les élèves se disent plus détendu(e)s.
- Les élèves sont plus impliqué(e)s dans la poursuite des objectifs considérant que le moyen de mise en relation (le chien) est positif et agréable.
- Un élève pour qui l'affirmation de soi est un défi a développé des stratégies positives pour s'affirmer (confiance en soi). Un élève a d'ailleurs déclaré : « c'est la première fois que je me sens respecté ».
- Les élèves s'expriment spontanément sur leur vécu en présence du chien.
- Le chien, en tant qu'objet de l'intervention, permet d'informer l'élève sur divers sujets et de développer de nouvelles compétences sans parler de soi, ce qui minimise les mécanismes de défense.
- Facilite la création du lien et l'implication de l'élève dans sa démarche d'aide, surtout si la demande ne provient pas de l'élève.
- Assiduité lors des rencontres lorsque l'élève sait que le chien sera présent. Moyen favorable au développement de l'autonomie.

### Au niveau de la communauté

- Crée un sujet de conversation neutre et positif entre les jeunes et les parents.
- Rayonnement du Collège et du projet d'intervention assistée avec l'animal. Via les publications sur les réseaux sociaux, de nombreuses personnes sont témoins de ce beau projet. Certain(e)s élèves du primaire ont même mentionné leur intérêt à venir au Collège pour « rencontrer les chiens ».

## 4.2 Constats de l'année scolaire 2021-2022

### Au niveau des modalités du programme

- Une grande variété d'interventions assistées par l'animal peut être mise en place.
- Les élèves apprécient la présence du chien; procure un apaisement, offre une modalité agréable et dynamique d'intervention, facilite la démarche d'aide.
- Il est plus opportun d'utiliser le chien comme moyen de mise en relation dans le cadre d'interventions planifiées et structurées (plan d'intervention) plutôt qu'en contexte d'interventions spécifiques ponctuelles.
- Par contre, cela demande une plus grande planification de la part de l'intervenant(e) scolaire afin qu'un maximum d'élèves puissent bénéficier de ce service.
- Au niveau des interventions ponctuelles, il est davantage profitable que l'éducatrice canin se déplace dans les aires communes du Collège afin de répondre aux besoins d'apaisement et de réconfort des élèves.

### Au niveau des bienfaits chez les élèves

- Capacité à rejoindre un grand bassin d'élèves. Facilite la prise de contact.
- Capacité à rejoindre des élèves réticents aux services d'aide.
- Dépistage d'élèves vivant des difficultés d'adaptation.
- Diminution du stress et tension émotionnelle (les élèves nomment qu'un contact avec le chien, même de courte durée, est apaisant).
- Amélioration de la confiance en soi chez les élèves ayant bénéficié d'interventions spécifiques.
- Diminution des craintes chez certains élèves; ceux-ci sont plus à l'aise en présence des chiens.

### 4.3 Perspectives de développement du programme

#### Il serait pertinent de :

Organiser des activités d'interventions primaires afin de promouvoir les comportements prosociaux, les saines habitudes de vie et l'autodétermination chez les élèves.

Optimiser la présence de l'animal lors de ses visites par un horaire.

Organiser des activités récompenses de groupe en présence de l'animal pour les élèves ayant un plan d'intervention (récompenser l'effort soutenu).

Utiliser le chien à titre de renforçateur dans des contextes spécifiques.

Varié les activités et modalités d'intervention avec l'animal (toiletage, marche, jeux, repos).

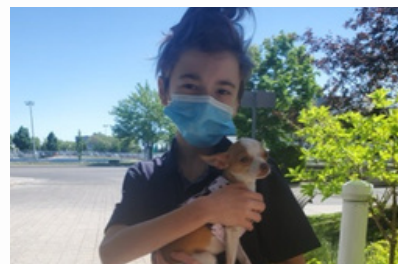
Intégrer l'animal aux activités spéciales du Collège.

Intégrer les activités du programme d'intervention assistée avec l'animal aux projets spéciaux des enseignant(e)s (ex. : cours de yoga).

Travailler avec différents animaux afin de varier les opportunités d'intervention (ex. : aborder le thème de l'image corporelle soutenu par la présence d'un petit et gros chien).

# PROGRAMME D'INTERVENTION ASSISTÉE AVEC L'ANIMAL

---



COLLÈGE  
LETENDRE